

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TRADION SARL »

Siège Boundiali, Boundiali, Boundiali Tiogona
extention, Lot 1763, Ilot 200

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/05/2023 , et enregistrés le 11/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRADION SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

• ACHATS ET VENTES D'OR BRUT SUR LE TERRITOIRE NATIONALE IMPORTATION ET EXPORTATION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Boundiali, Boundiali, Boundiali Tiogona
extention, Lot 1763, Ilot 200

Dirigeant(s) M TRAH MONHESEA ANGE CHRISTOPHER
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-BLI-2023-B-120 du 26/06/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 26/06/2023

